



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire du Comité Technique Local (CTL) du 25 septembre 2018

Madame la Présidente du CTL,

Nous vous souhaitons la Bienvenue dans le Val-de-Marne et espérons, comme vous avez pu le comprendre, un nouveau souffle pour notre département : celui de la TRANSPARENCE et de la fin de certaines dérives.

En effet, lors de nos visites de sites la question qui revient systématiquement est : es-ce que vous savez si on déménage ? Et où ?

Es-ce vraiment utile de stresser ainsi nos collègues, amplifiant par la même le mal être au travail dû au manque d'effectifs, aux suppressions d'emplois et aux errements législatifs, le tout de façon cumulative !

Ce CTL va traiter d'une fusion qui devait « apporter un meilleur service public à l'usager » : celle du SDE (Service Départemental de l'Enregistrement).

Force est de constater que, comme toute fusion, ce faux argument n'est pas au rendez-vous. Car, comme cela était prévisible, les logiciels et les accès aux bases sont défectueux et les collègues n'ont pas voulu s'exiler, ce qui se comprend.

Et oui, notre administration ne résonne plus qu'en mètres carrés « qu'il faut rationaliser », sans tenir compte de l'humain, de la réalité métier et des besoins de proximité des usagers.

Mais, ce qui est encore plus frustrant, c'est de constater que l'augmentation de la charge de travail de la Trésorerie Val-de-Marne Amendes (pourtant prévue de longue date !) n'a pas été anticipée par la création des emplois supplémentaires nécessaires.

Et que dire du problème de fond à l'origine du désamour pour ce service : Solidaires Finances publiques réclame en effet depuis longtemps qu'il soit tout logiquement rattaché au pôle gestion public pour les affectations nationales, ce qui correspondrait mieux à son métier et aux règles et logiciels utilisés. Cela éviterait que nos collègues fuient ce service, ne voulant pas apprendre un métier totalement différent de celui pour lequel ils ont suivi une scolarité.

Nous espérons que vous appuierez cette demande,